REGLEMENT DE LA NOCTORIENTATION

Chaque participant reconnaît avoir pris connaissance et accepte ce règlement au moment où il se présente pour le départ.

1. Caractéristique de la course

La Noctorientation du 26 novembre 2022 est une épreuve d'orientation en autonomie complète qui est basée sur l'endurance sportive et qui se pratique par équipe d'au moins 2 personnes, sans assistance. Il s'agit d'une course d'orientation au score : le choix de l'ordre de passage par les balises est laissé à l'appréciation des équipes (sauf indication contraire spécifique, sur certaines parties du circuit)

Au programme, 4 circuits au choix (distances réelles) :

A. Un circuit **long**, de 48 km. Durée de la course : 7h00
B. Un circuit **moyen**, de 32 km. Durée de la course : 5h00
C. Un circuit **court**, de 23 km. Durée de la course : 3h00
D. Un parcours **très court**, de 13 km. Durée de la course : 2h00

L'ensemble de l'épreuve est chronométré électroniquement avec le système Sportident. Le classement s'établit au nombre de points obtenus, puis au temps. Chaque balise poinçonnée vaut 1 point, et celles des Passages Obligatoires (PO) valent 3 points. En cas d'égalité de points, le temps de course départagera les équipes.

2. Le déroulement de la course et son règlement
Accueil des participants dès 14h00, dans la halle de saut à la perche du stade Georges Suant, à Antony

Un briefing de présentation de l'épreuve aura lieu le samedi 26 novembre 2022 à **15h30** pour le long, à **16h30** pour le moyen, à **17h30** pour le court et à **17h** pour le très court. Le capitaine de chaque équipe devra obligatoirement y participer. Lors du briefing, seront précisés les points suivants : Organisation du départ, rappel des consignes de sécurité durant l'épreuve, trame del'épreuve et commentaires.

Le départ :

Le départ de la course se fera du stade G. Suant à Antony. Les coureurs y récupéreront toutes les cartes IOF du parcours.
Heures de départ :

- Circuit long : **16h00**, départ en masse
- Circuit moyen : **17h00**, départ en masse
- Circuit court : **18h00**, départ en masse
- Circuit très court : entre **17h30 et 19h00,** départ libre au boitier

Parking libre près de l'entrée du stade Georges Suant, situé rue François Molé.

L'accès à la Noctorientation sera fléché depuis l'A86 et la gare RER de la Croix de Berny.

Le temps et l'arrivée :

Les membres de l'équipe doivent toujours se déplacer et franchir l'arrivée ensemble. Le chrono s'arrêtera au passage du dernier équipier, sur la ligne d'arrivée. L'arrivée est située à la halle de saut du stade Georges Suant d'Antony.

Pendant la course :

L'équipe ne doit pas se séparer durant toute l'épreuve – sous peine de mise hors course – quel que soit l'effectif de départ. Pour certaines balises, un poinçonnage physique du bracelet du coureur sera demandé. Les passages aux PO et aux balises doivent se faire en équipe complète. Toute assistance extérieure est interdite pendant la course, cependant le dépannage entre concurrents est autorisé. L'épreuve se déroulant en autonomie complète, il n'y aura aucun ravitaillement officiel pendant la course.

Code de la route :

Lorsque l'épreuve emprunte des parcours ouverts à la circulation routière, **les obligations du code de la route s'imposent aux concurrents** qui doivent s'y soumettre. Attention, sur les routes de nuit les véhicules ont une visibilité limitée. Les routes interdites sont symbolisées par des croix rouges sur la carte. L'utilisation de celles-ci entraîne la mise hors course de l'équipe.

Incident matériel :

L'organisation ne peut être tenue responsable de tout incident matériel des concurrents.

Abandon :

Tout abandon d'un équipier est définitif et entraîne automatiquement la mise hors course de l'équipe. L'équipe qui abandonne doit prévenir immédiatement l'organisation par téléphone. Le numéro sécurité sera donné sur la feuille de consignes de course à l'accueil dans la halle de saut et le téléphone de l'équipe doit être allumé pendant toute la durée de la course. (Pensez à le charger avant la course)

Réserve :

L'organisation se réserve le droit de toute modification ou annulation en fonction des conditions météorologiques ou de tout autre événement indépendant de sa volonté.

Non départ ou retard :

Toute équipe non conforme au règlement ne pourra prendre le départ qu'après régularisation de sa situation. Le temps perdu sur l'heure de départ théorique ne sera pas décompté.

Causes principales de pénalités :

En cas de dépassement du temps de course indiqué pour chaque circuit :

- Retrait d'une balise pour chaque bloc de 2 minutes de dépassement = 1 point en moins.
- En cas de dépassement de plus de 15 minutes : mise hors course

Toute situation en désaccord avec le présent règlement entraîne la mise hors course immédiate.

Le non-respect des recommandations et consignes de course délivrées par les commissaires de course ou les forces de l'ordre (zone interdite, itinéraire obligatoire non respecté…) entraîne la mise hors course immédiate.

Le non-respect du port du dossard entraîne 5 balises décomptées.

Acceptation du règlement :

La participation à la Noct'Orientation implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.

3. Le matériel

Chaque équipe doit se munir du matériel nécessaire à la bonne pratique de l'épreuve.

Le matériel obligatoire est le suivant :

Par équipe : 1 boussole, 1 porte carte étanche (les cartes sont en pretex indéchirable mais pas les roadbooks), 1 montre, 1 téléphone portable chargé et allumé pendant toute la durée de la course.

Par équipier : tenue adaptée à la pratique d'une activité de pleine nature (chaussures comme vêtements), 1 vêtement chaud et de pluie, un sac à dos avec système d'hydratation, ravitaillement (barres céréales…), 1 couverture de survie, un brassard fluo, 1 lampe frontale avec piles ou batteries chargées.

Pour la réduction des déchets produits par la Noct'Orientation, merci d'apporter votre verre et un bol.

4. La sécurité

La sécurité active de la Noct'Orientation sera assurée par :

- Un responsable sécurité
- Des points de passage obligatoires : Au-delà de certaines barrières horaires, les concurrents se verront imposer un trajet plus court
- Un poste secouriste et un poste de chiropracticiens au niveau de l'arrivée

En cas d'accident, un concurrent doit toujours rester avec le blessé en attendant les secours. Les co-équipiers sont responsables de l'accidenté jusqu'à l'arrivée des secours. Un numéro d'appel d'urgence vous sera communiqué avant le départ, et inscrit sur chaque carte.
Les participants, même en cas d'abandon, doivent présenter leur doigt électronique à l'atelier « arrivée ».

5. Les classements

Il y aura un classement général pour chaque circuit et pour chaque catégorie d'équipe : hommes, femmes, mixtes. Le chronométrage est établi en heures, minutes, secondes, majoré d'éventuelles pénalités. Un prix sera distribué aux trois premiers de chaque catégorie, si au moins cinq équipes sont classées dans la catégorie. Dans le cas contraire, seul le vainqueur sera récompensé.

6. Assurance – Inscription – Forfait

Assurance

Le montant de l'inscription ne comprend pas l'assurance « responsabilité civile individuelle » et l'assurance « individuelle incident » (en cas de dommages causés à soi-même). Chaque concurrent doit donc avoir une assurance sécurité civile.

Chaque concurrent devra fournir un **certificat médical** d'aptitude à la pratique de la course d'orientation en compétition, **daté de moins de 1 an** au jour de l'inscription, **ou une licence de fédération française de course d'orientation FFCO**. Un Pass'Orientation sera délivré à chaque non licencié FFCO.

Inscription

L'inscription se fait par équipe complète. Toute inscription reçue sans les droits d'inscription ne sera pas enregistrée par l'organisation.

L'inscription comprend :

- L'inscription à l'épreuve, sur le circuit de son choix
- Les cartes IOF
- Une collation à l'arrivée
- Un lot par équipier
- Le chronométrage électronique
- Le stand massage par des ostéopathes
- Les récompenses, suivant les résultats par catégorie

Les **mineurs de plus de 16 ans** peuvent prendre part à la course, en fournissant une autorisation parentale. Toutefois une équipe ne pourra pas être constituée que de mineurs : au minimum 1 adulte, capitaine et responsable de l'équipe. Lorsqu'une équipe comprend un mineur, elle ne peut participer qu'aux circuits très court ou court. L'épreuve est limitée à 50 équipes par circuit.

Forfait

En cas de forfait, sur justificatif médical uniquement, les droits d'inscription seront remboursés, exceptés les frais inhérents à l'inscription en ligne, jusqu'au 19 novembre 2022. Passée cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

7. Les photos

Les photos prises sur la course seront en totale liberté de droits pour les organisateurs, qui se réservent la possibilité d'en faire une exploitation commerciale.

Les personnes extérieures à l'organisation qui veulent utiliser les photos ou tout autre support d'images (vidéos, diapositives, etc sans que cette liste ne soit exhaustive) réalisés au cours de la Noctorientation dans un but autre que strictement privé, doivent en faire la demande par écrit à l'organisation qui se réserve le droit de refuser sans justification particulière.